

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM
SÉANCE DU 4 FÉVRIER 2020

À une séance du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le mardi 4 février 2020 à 19 h 30 à la Salle du Conseil, 118, avenue des Érables à Brigham. Sont présents à l'ouverture : Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers Daniel Meunier, Réjean Racine, Philippe Dunn, Mireille Guay, Stéphanie Martin-Gauthier et Gisèle Thériault sous la présidence du maire, Monsieur Steven Neil.

Assiste également à la réunion : Monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

- 1 Adoption de l'ordre du jour
 - 2 Approbation des procès-verbaux de la séance du 7 janvier 2020 et de la séance extraordinaire du 28 janvier 2020
 - 3 Approbation des comptes et transferts
 - 4 Rapport des dépenses autorisées
 - 5 Correspondance
 - 6 Administration
 - 6.1 **Décompte final – A. Guay & Fils Construction inc. – Traitement d'eau potable – Hôtel de Ville**
 - 6.2 **Vente d'immeubles pour non-paiement de taxes 2018**
 - 6.3 **Dépôt – Projet de règlement 2020-01 décrétant des travaux et dépenses d'un montant de 1 205 842 \$ et un emprunt de 1 205 842 \$ pour l'exécution de travaux de remplacement de ponceaux, de réhabilitation de chaussée, de pulvérisation et de rechargement**
 - 6.4 **Programme de subvention / Parc Lacroix**
 - 6.5 **Hôtel de Ville – Travaux de rénovation – Avenant numéro 3**
 - 7 Urbanisme
 - 7.1 **Avis de motion – Règlement numéro 2020-02 modifiant le règlement sur le zonage 06-101 pour encadrer la culture de cannabis**
 - 8 Voirie
 - 9 Eaux usées et eau potable
 - 10 Environnement
 - 11 Sécurité publique
 - 11.1 **Résolution – Secteur Decelles Fortin – Mandat actes de cession**
 - 11.2 **Résolution – Secteur Decelles Fortin – Libération des sommes**
 - 12 Loisirs et culture
 - 13 Varia
 - 13.1 **Demande Programme Emplois d'été Canada 2020**
 - 13.2 **Inscriptions hockey mineur**
 - 13.3 **Appui aux productrices et producteurs agricoles pour l'adoption du Projet de loi 48**
 - 14 Période de questions
 - 15 Levée de l'assemblée
-

2020-028
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour en gardant le varia ouvert.

2020-029
APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX
DE LA SÉANCE DU 7 JANVIER 2020 ET
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 JANVIER 2020

Il est proposé par Mireille Guay, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement d'approuver les procès-verbaux de la séance du 7 janvier 2020 et de la séance extraordinaire du 28 janvier 2020.

2020-030
ADMINISTRATION
APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant **284 617,38 \$** et d'autoriser la directrice générale adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

Fournisseurs	Description	Montant	
Bell Mobilité cellulaires	Facture mensuelle pour le service de cellulaire	235.05	\$
Hydro-Québec	Factures mensuelles pour consommation d'électricité	7 513.49	
Vidéotron	Facture mensuelle pour service téléphonique et Internet	323.53	
N. Bernard inc.	Essence pour véhicules municipaux	293.86	
Girafe Conseils	Frais mensuels exchange cloud et d'attribution pour le mois de janvier et services ponctuels	344.36	
Services Matrec inc. Div. GFL Environmental	Service de collecte des matières résiduelles pour le mois de décembre	21 947.84	
Mutuelle MMQ	Remboursement de la franchise pour la réclamation de Cabinet Joseph inc.	500.00	
ATLAS papeterie	Papeterie et fournitures de bureau	254.06	
Buro Pro Citation	Fourniture de livres pour la bibliothèque municipale	214.88	
Gaumond & associés S.E.N.C.	Frais de signification pour la transmission d'une mise en demeure	191.81	
Priorité StraTJ inc.	Frais pour communiqué, organisation des mesures d'urgence	129.93	
Croix-Rouge canadienne	Frais d'entente annuelle de service aux sinistrés	397.29	
Distribution d'eau R.C. inc.	Service d'approvisionnement d'eau embouteillée	36.25	
Tapis Cowansville inc.	Fourniture et installation de toiles de fenêtres et pellicules givrées	8 099.12	
Alpha serrurier	Fourniture et l'installation de serrures à l'Hôtel de Ville, selon la charte établie	1 103.24	
Les Pétroles Dupont, Filgo Énergie	Fourniture de mazout #2 pour la fournaise de l'Hôtel de Ville	1 804.54	
Techno-Control 2000 inc.	Déplacement d'un câble de téléphone et ajout d'une ligne pour l'ascenseur	304.68	
Alarme top sécurité	Appel de service pour trouble de communication	621.70	
Top location inc.	Fourniture de sacs de sel pour traitement d'eau potable H-V	241.44	
Les traitements d'eau Bonne eau	Fourniture de chlore pour traitement d'eau potable H-V	103.30	
Copie service, 9098-0863 Québec inc.	Service de pliage de la taxation annuelle 2020	103.48	
Coop du Pays des Vergers	Service d'entretien ménager pour l'Hôtel de Ville, bibliothèque municipale et CLB	842.52	

Wolters Kluwer Québec inc.	Abonnement - Droit municipal et Règlements municipaux concernant les municipalités du Québec	2 088.45	
Patrick Éwing	3e vers. de 3 - Contrat d'entretien de la patinoire, résol. 2019-255	1 801.28	
Thomson Reuters	Abonnement - mesures disciplinaires et Loi fiscalité municipale annotée	268.80	
Équipements sanitaires Prodec inc.	Fournitures d'un tapis à l'Hôtel de Ville et liquide lave yeux	707.50	
Veolia Water technologies Canada inc.	Fourniture d'un colorimètre DR900, cellules et réactifs nécessaires	2 546.13	
Enviro Transpex inc.	3e versement- contrat de déneigement des chemins et trottoirs	46 440.99	
Mini excavation Eric Bonin inc.	1er, 2e et 3e vers. Contrat de déneigement 2019-2020	4 277.07	
Ville de Bromont	Services en commun au 31 déc. 2019 selon l'entente tripartite pour les services incendie	9 629.54	
Ville de Bromont	3e versement - quote-part terrain nouvelle caserne	9 209.19	
Excavation C.M.R. inc.	Travaux de drainage et remise en forme de l'aire de jeu du parc Lacroix	14 023.68	
Ville de Cowansville	Frais administratif au 31 décembre 2019	129.93	
Ultima, assurances et gestion de risques	Ajustement de prime suite au projet d'accessibilité et rénovations de l'Hôtel de Ville	341.00	
Catherine Mullarkey	Aide financière - Programme de couches réutilisables	100.00	
Gradian Experts-conseils inc.	Honoraires pour la réalisation d'une évaluation de la sécurité et d'un plan d'action pour le barrage du Moulin	27 938.93	
St-Pierre Tremblay excavation	Décompte final - réfection du chemin Gaspé, résol. 2019-372	5 152.35	
Seney Électrique inc.	Service d'entretien du réseau d'éclairage public	992.96	
Nivelage MC inc.	Service d'entretien des chemins de graviers selon les besoins	4 928.12	
Enviro Climat	Travaux supplémentaires d'ajout de conduite de ventilation et diffuseurs	2 704.62	
STE systèmes téléphoniques	Service d'installation ATA pour ascenseur et service ponctuel	387.47	
Banque Nationale du Canada	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 417.96	
Banque de Montréal	Contribution mensuelle au REER de l'employé	900.00	
Banque Royale du Canada	Contribution mensuelle au REER de l'employé	601.86	
Banque Royale du Canada	Contribution mensuelle au REER de l'employé	456.72	
Caisse de Granby Haute-Yamaska	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 175.90	
Fonds de solidarité FTQ	Contribution mensuelle au REER de l'employé	775.42	
SCFP	Remise mensuelle des cotisations syndicales	168.96	
Revenu Canada	Remise mensuelle des déductions à la source fédérales	4 509.25	
Revenu Québec	Remise mensuelle des déductions à la source provinciales	11 838.02	
Réseau Biblio de la Montérégie	Frais annuels d'exploitation et fourniture de cartes d'abonnés magnétiques	15 797.85	
SIMO Management inc.	Contrat de service pour le suivi des eaux usées pour le mois de janvier	3 158.94	
A. Guay & fils construction inc.	Libération de la retenue contractuelle - usine de traitement d'eau H-V	13 551.51	
Solutia Telecom	Fourniture d'une couverture de protection pour iPhone	34.48	
Les automobiles M. Rocheleau inc.	Service de changement d'huile et filtre pour le camion	207.10	
Chantal Brodeur, architecte inc.	Honoraires professionnels pour correction plan ascenseur et rénovations H-V	3 156.06	
LCL environnement	Service professionnels phase II - secteur Guay	7 013.48	
Montreal Maine & Quebec Railway Canada inc.	1er trimestre 2020 - Entretien des passages à niveau	5 328.00	
Edith Chaput, notaire inc.	Services professionnels pour entente de cession puits du secteur Guay	4 218.14	
Mario Brodeur	Remboursement de taxes 2019	673.56	
VISA Desjardins	Factures mensuelles - approvisionnement	275.09	
La Capitale ass. et gestion du patrimoine	Assurances collectives pour le mois de février	1 698.54	

Sous-total des déboursés		256 231.22 \$	
	<u>Autres déboursés pour approbation:</u>		
	Salaires employés et traitement des élus pour le mois de janvier	28 256.16	
Service aux entreprises Desjardins	Frais fixes mensuels	130.00	
Total des déboursés		284 617.38 \$	

**2020-031
ADMINISTRATION
RAPPORT DE DÉPENSES AUTORISÉES**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose un rapport des dépenses autorisées.

**2020-032
CORRESPONDANCE**

Aucun dossier.

**2020-033
ADMINISTRATION
DÉCOMPTE FINAL – A. GUAY & FILS CONSTRUCTION INC.
TRAITEMENT D’EAU POTABLE – HÔTEL DE VILLE**

ATTENDU l’appel d’offres 2018-02 – Traitement d’eau potable – Hôtel de Ville;

ATTENDU l’acceptation provisoire, résolution numéro 2018-355;

ATTENDU la recommandation de l’ingénieur responsable de la surveillance desdits travaux, Monsieur Michel Parnia, ingénieur, de procéder au paiement final daté du 3 février 2020 pour un montant de 11 786,49 \$, plus taxes;

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- de procéder au paiement final au montant de 11 786,49 \$, plus taxes, à l’entreprise A. Guay & Fils Construction inc.;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même l’excédent accumulé non affecté de la Municipalité et de toute subvention applicable soit la TECQ 2014-2018;
- d’autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

**2020-034
ADMINISTRATION
VENTE D’IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES 2018**

CONSIDÉRANT le dépôt de la liste des immeubles en défaut de paiement des taxes municipales en date du 4 février 2020, lors de la présente séance du conseil;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur général concernant les immeubles sur le territoire de la Municipalité de Brigham pour lesquels les taxes municipales dues des années 2018 et antérieures n'ont pas été payées, en tout ou en partie;

CONSIDÉRANT les démarches déjà entreprises auprès des propriétaires desdits immeubles, l'intérêt pour la Municipalité de Brigham d'éviter toute prescription du compte de taxes et les pouvoirs conférés au conseil par la législation applicable en matière de vente d'immeuble pour défaut de paiement des taxes municipales;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Mireille Guay et résolu unanimement :

- **QUE** le conseil autorise, en vertu de la Loi, la vente des immeubles en défaut de paiement, en tout ou en partie, des taxes municipales et/ou scolaires des années 2018 et antérieures. Par contre au cours du processus et sur demande de la MRC, en procédant par une autorisation écrite du directeur général, Monsieur Pierre Lefebvre, ou de la directrice générale adjointe, Madame Guylaine Poudrier, la Municipalité peut réduire le montant dû en acceptant de soustraire les taxes de l'année courante ou autres;
- **QUE** le conseil autorise le directeur général ou la directrice générale adjointe, à faire la première mise et/ou acquérir tout immeuble en défaut de paiement des taxes de la Municipalité faisant l'objet de cette vente, la Municipalité n'étant cependant pas tenue de payer immédiatement le montant de l'adjudication;
- **QUE** le cas échéant, le montant de la première mise ne doit cependant, en aucun cas, dépasser le montant des taxes, en capital, intérêt et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales.

2020-035
ADMINISTRATION
DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT 2020-01
DÉCRÉTANT DES TRAVAUX ET DÉPENSES D'UN MONTANT DE
1 205 842 \$ ET UN EMPRUNT DE 1 205 842 \$
POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE
PONCEAUX, DE RÉHABILITATION DE CHAUSSÉE, DE
PULVÉRISATION ET DE RECHARGEMENT

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à la séance du 7 janvier 2020;

ATTENDU la pertinence et l'urgence d'effectuer ces travaux de voirie pour répondre aux besoins actuels;

ATTENDU le vieillissement et la désuétude de notre réseau routier;

ATTENDU qu'une grande partie de ces travaux est identifiée au PIRL et est étudiée dans le cadre des volets Redressement des infrastructures routières locales (RIRL).

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement de déposer le projet de règlement numéro 2020-01 décrétant des travaux et dépenses d'un montant de 1 205 842 \$ et de financer cette dépense par un emprunt de 1 205 842 \$ pour l'exécution de travaux de remplacement de ponceaux, de réhabilitation de chaussée, de pulvérisation et de rechargement.

Le maire et le directeur général mentionnent l'objet de ce règlement et sa portée.

Des copies du projet de règlement numéro 2020-01 sont mises à la disposition du public.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

**PROJET DE RÈGLEMENT 2020-01
DÉCRÉTANT DES TRAVAUX ET DÉPENSES D'UN MONTANT DE
1 205 842 \$ ET UN EMPRUNT DE 1 205 842 \$
POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE
PONCEAUX, DE RÉHABILITATION DE CHAUSSÉE, DE
PULVÉRISATION ET DE RECHARGEMENT**

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à la séance du 7 janvier 2020;

ATTENDU la pertinence et l'urgence d'effectuer ces travaux de voirie pour répondre aux besoins actuels;

ATTENDU le vieillissement et la désuétude de notre réseau routier;

ATTENDU qu'une grande partie de ces travaux est identifiée au PIRL et est étudiée dans le cadre des volets Redressement des infrastructures routières locales (RIRL).

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante des présentes.

ARTICLE 2

Le conseil est autorisé à effectuer des travaux et dépenses pour l'exécution de travaux de remplacement de ponceaux, de réhabilitation de chaussée, de pulvérisation et de rechargement, le tout selon les plans et devis préliminaires préparés par _____, ingénieur, portant le numéro de projet _____, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus (à compléter), tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par Michel Cloutier, ingénieur pour la firme Tetra Tech, datée du 4 février 2020, lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexes « A » et « B ».

ARTICLE 3

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 1 205 842 \$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 4

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 1 205 842 \$ sur une période de 20 ans.

ARTICLE 5

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 6

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 8

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À BRIGHAM, CE _____ 2020.

Steven Neil
Maire

Pierre Lefebvre
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-036
ADMINISTRATION
PROGRAMME DE SUBVENTION
PARC LACROIX

ATTENDU QU'une amélioration des installations au parc Lacroix est nécessaire pour répondre aux besoins des citoyens;

Il est proposé par Mireille Guay, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement

- **QUE** la Municipalité de Brigham autorise la présentation du projet « Amélioration du parc Lacroix » au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;

- **QUE** soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Brigham à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;
- **QUE** la Municipalité de Brigham désigne Monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier et/ou Madame Guylaine Poudrier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

2020-037
ADMINISTRATION
HÔTEL DE VILLE – TRAVAUX DE RÉNOVATION – AVENANT N^O 3

ATTENDU les travaux d'aménagement à l'Hôtel de Ville et le contrat octroyé sous la résolution 2019-192;

ATTENDU les modifications proposées et les coûts y étant associés tel que démontré à l'avenant numéro 3 préparé par l'architecte et daté du 4 février 2020;

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

- le préambule fait partie intégrante des présentes;
- d'autoriser et/ou ratifier les modifications et/ou avenants joints aux présentes pour les travaux qui y sont décrits au montant de 8 715,07 \$, plus taxes.;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, suivant les modalités décrites au règlement 2019-01 et les résolutions 2019-177 et 2018-305;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

2020-038
URBANISME
AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-02 MODIFIANT
LE RÈGLEMENT SUR LE ZONAGE 06-101 POUR ENCADRER
LA CULTURE DE CANNABIS

Avis de motion est donné par Steven Neil de la présentation pour adoption à une prochaine séance d'un projet de règlement numéro 2020-02 modifiant le règlement sur le zonage 06-101 afin d'interdire la culture de cannabis dans la zone A-42 et dans les îlots déstructurés, soit les zones ID-01, ID-02-A, ID-02-B, ID-03, ID-04, ID-05, ID-06, ID-08, ID-09-A, ID-09-B, ID-09-C, ID-10, V-36, ID-11, ID-12, ID-13, ID-14, ID-15, ID-18, ID-19, ID-20, ID-21 ET IS-22, et fixer une marge de recul minimal de 50 mètres des limites de propriétés pour la culture de cannabis.

2020-039
VOIRIE

Aucun dossier.

2020-040
EAUX USÉES ET EAU POTABLE

Aucun dossier.

2020-041
ENVIRONNEMENT

Aucun dossier.

2020-042
SÉCURITÉ PUBLIQUE
SECTEUR DECELLES-FORTIN
MANDAT – ACTES DE CESSIION SUIVANT LES MODALITÉS DE
L’ENTENTE DE FINANCEMENT RELATIVE À LA MISE
EN ŒUVRE DE MESURES DE GESTION DES RISQUES LIÉES
AUX INONDATIONS CONCERNANT
LA MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

ATTENDU la conclusion de l’entente de financement relative à la mise en œuvre de mesures de gestion des risques liées aux inondations concernant la Municipalité de Brigham (CPS), résolutions 2019-054, 2019-085 et 2019-298;

ATTENDU les avant-contrats intervenus ou à intervenir entre les propriétaires d’immeubles et la Municipalité pour le versement d’une allocation de départ suivant l’entente conclue avec le Ministère de la Sécurité publique, résolutions 2019-054, 2019-085 et 2019-298;

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement de :

- le préambule fait partie intégrante des présentes;
 - d’autoriser le maire et le directeur général ou la secrétaire-trésorière adjointe à négocier et à signer, pour et au nom de la Municipalité de Brigham, un acte de cession volontaire pour les immeubles situés aux 249, 254, 258, 259, 264, 266 et 267 de la rue Decelles à Brigham, aux montants indiqués aux avant-contrats, pour un total de 1 059 565 \$ sous réserve des conditions prévues à l’Entente de financement relative à la mise en œuvre de mesures de gestion des risques liés aux inondations concernant la Municipalité de Brigham conclut avec le Ministère de la Sécurité publique (résolutions 2019-085 et 2019-054), notamment la qualification à titre de résidence principale par le Ministère de la Sécurité publique;
 - d’assumer les frais relatifs auxdites cessions;
 - de financer ces projets d’acquisition à même le fonds général (somme comptant remis suivant l’entente – résolution 2019-085) et suivant la résolution 2019-148.
-

2020-043
SÉCURITÉ PUBLIQUE
RÉSOLUTION – SECTEUR DECELLES-FORTIN
LIBÉRATION DES SOMMES

ATTENDU la résolution 2020-042;

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à convenir d'une convention pour la libération des sommes retenues conventionnellement dans le cadre des actes de cession à intervenir et d'autoriser la libération des sommes suivant les termes de ladite convention.

2020-044
LOISIRS ET CULTURE

Information sur la fête d'hiver le 22 février 2020.

2020-045
VARIA
DEMANDE PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2020

ATTENDU le programme Emplois d'été Canada (EÉC) 2020;

ATTENDU l'annonce transmise, le ou vers le 30 janvier 2020, par la députée fédérale de Brome-Missisquoi, Madame Lyne Bessette;

ATTENDU QUE ce programme permet d'appuyer financièrement la Municipalité pour la soutenir dans l'atteinte de ses objectifs et répondre à ses besoins opérationnels;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Mélanie Martin-Gauthier et résolu unanimement :

- le préambule fait partie intégrante des présentes;
- que la Municipalité de Brigham autorise le dépôt d'une demande au programme Emplois d'été Canada suivant les modalités qui y sont prévues;
- que la Municipalité de Brigham désigne Monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier et/ou Madame Guylaine Poudrier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs à la demande mentionnée ci-dessus.
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la municipalité et toute subvention applicable;

2020-046
VARIA
INSCRIPTIONS – HOCKEY MINEUR

ATTENDU la résolution numéro 2019-158 à l'effet de conclure une entente intermunicipale en matière de loisirs avec la Ville de Cowansville y incluant le hockey mineur, effective le 1^{er} septembre 2019;

ATTENDU que l'entente précédente entre la Ville de Farnham et la Municipalité de Brigham se terminait le 30 juin 2019;

ATTENDU les règles d'inscriptions applicables au hockey mineur et la décision du Conseil d'administration de Hockey Estrie datée du 3 septembre 2019;

ATTENDU que certains citoyens se sont prévalus de leur droit d'inscription à Farnham en temps opportun;

ATTENDU le chevauchement des ententes notamment en période d'inscription et la nécessité d'une transition non préjudiciable;

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- le préambule fait partie intégrante des présentes;
- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à défrayer la partie des frais d'inscription de non-résident au hockey mineur pour ces citoyens en 2019;
- de financer cette dépense à même le fonds général.

2020-047

VARIA

**APPUI AUX PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS AGRICOLES
POUR L'ADOPTION DU PROJET DE LOI 48**

CONSIDÉRANT que les entreprises agricoles de la Montérégie génèrent 15 300 emplois et des revenus de 3 G\$ qui contribuent à la vitalité économique des municipalités;

CONSIDÉRANT qu'en 2020 une ferme moyenne en grandes cultures devra consacrer 22 % de ses revenus nets au paiement de ses taxes foncières, alors que c'était 11 % en 2016 et 7 % en 2007;

CONSIDÉRANT que cette progression est alarmante puisqu'aucun secteur économique ne pourrait assumer une telle hausse;

CONSIDÉRANT que le Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA), dans sa forme actuelle, ne permet plus de soutenir adéquatement les entreprises agricoles de la Montérégie;

CONSIDÉRANT que les sommes consacrées par les entreprises agricoles au paiement du dépassement des coûts du PCTFA sont des investissements en moins dans l'économie locale;

CONSIDÉRANT que le 5 novembre 2019, le ministre de l'Agriculture a déposé le projet de loi 48: Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles afin de protéger les producteurs contre les augmentations extrêmes de la valeur des terres agricoles. ;

CONSIDÉRANT que la réforme proposée du PCTFA prévoit l'abolition du plafond de croissance des dépenses, le maintien des taux de crédits actuels et l'introduction d'un plafonnement de la valeur imposable des terres;

CONSIDÉRANT que ce projet de loi prévoit également l'ajout d'une catégorie d'immeubles forestiers liée aux superficies sous aménagement; une demande qui a pris quelque 40 ans à se concrétiser;

CONSIDÉRANT que, bien que la réforme proposée ne réponde pas à toutes les demandes des producteurs agricoles, les modifications présentées sont significatives et rencontrent plusieurs des attentes exprimées par ceux-ci depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT que pour répondre aux besoins des municipalités, l'UPA demande au gouvernement de pérenniser le programme compensatoire offert aux municipalités pour combler le manque à gagner causé par la réforme proposée.

Il est proposé par Mireille Guay, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- de demander au gouvernement du Québec d'appuyer le développement de l'agriculture en :
 - o travaillant à l'adoption et à la mise en œuvre du projet de loi n° 48;
 - o pérennisant le programme compensatoire, offert aux municipalités, afin que celui-ci réduise l'impact du manque à gagner lié au plafond de la valeur imposable des terres agricoles et des autres mesures.

2020-048
PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

2020-049
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 20 h 40

Steve Neil
Maire

Pierre Lefebvre
Directeur général et secrétaire-trésorier